



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 77490

Texte de la question

M. Simon Renucci attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation inquiétante des deux journalistes français de France télévisions et leurs accompagnateurs retenus en Afghanistan depuis près de quatre mois. Même si la discrétion doit être de mise, nombreux sont ceux qui s'inquiètent du manque de communication et d'information sur le sujet. Il lui demande d'indiquer quel est l'état de santé des journalistes et quelles mesures ont été prises pour les ramener sains et saufs.

Texte de la réponse

Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier, journalistes de France 3, accompagnés de leurs guides, sont retenus en otages, en Afghanistan, depuis le 29 décembre 2009. Dès le premier jour, tous les moyens de l'État ont été mobilisés sur cette affaire. À Paris, le Centre de crise (CDC) du ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE) suit, en concertation étroite avec le ministère de la défense, la situation de ces deux ressortissants français et de leurs accompagnants. Sur place, nos moyens, ainsi que ceux de la Task Force LaFayette, sont pleinement mobilisés et les efforts se poursuivent, en liaison avec les autorités afghanes, pour parvenir à la libération de nos compatriotes. Les proches des deux journalistes français ont été reçus, à plusieurs reprises, au MAEE. Le CDC, en liaison avec France 3, est en contact très régulier avec chacun d'entre eux. Dans un souci d'efficacité et dans l'intérêt même des otages, les actions entreprises par la France se doivent de rester discrètes.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77490

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 avril 2010, page 4597

Réponse publiée le : 15 juin 2010, page 6583